Groupe Y Nexia

Exercice clos le 31 décembre **2022**

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Association POITOU CHARENTES NATURE

14 Rue Jean Moulin
86240 FONTAINE LE COMTE

www.groupey.fr

FUTUROSCOPE
7 avenue du Tour de France,
Téléport 1
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU
Tél. : 05 49 49 49 10
www.groupey.fr

ASSOCIATION POITOU-CHARENTES NATURE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'association Poitou Charentes Nature** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 3 de l'annexe « Engagements financiers et autres informations » précise les modalités de traitement des subventions d'exploitation des fonds dédiés.
  Nous nous sommes assurés du bien-fondé des positions retenues.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Futuroscope, le 26 juin 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit

Laurent HERBELIN
Commissaire aux Comptes Associé

ACTIF		Brut		Amt-Dépr	Exercice 2022		Exercice 2021
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements	AB		AC				
Frais de recherche et de développement	AD		AE				
Donations temporaires d'usufruit	AF1		AG1				
Concessions, brevets, licences, marques...	AF	533.81	AG	412.43	121.38		
Fonds commercial	AH		AI				
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
Avances et acomptes sur immos incorporelles	AL		AM				
Immobilisations corporelles							
Terrains	AN	855.66	AO	855.66	0.00		
Constructions	AP		AQ				
Install. techniques, matériel & outillages industr	AR	172 080.05	AS	172 049.37	30.68	-95%	680.68
Autres immobilisations corporelles	AT	26 866.04	AU	23 208.94	3 657.10	-9%	4 033.95
Immobilisations corporelles en cours	AV		AW				
Avances et acomptes sur immos corporelles	AX		AY				
Biens reçus par legs ou donations à céder	LD1		LD2				
Immobilisations financières							
Participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD	50 393.00	BE		50 393.00	+1%	50 015.00
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH		BI				
SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		**250 728.56**		**196 526.40**	**54 202.16**	-1%	**54 729.63**
Stocks et en-cours							

© 1993-2023 Alain LEDAIN ***CALEB Gestion

ACTIF		Brut		Amt-Dépr	Exercice 2022		Exercice 2021
Matières premières et autres approvisionnements	BL		BM				
En-cours de production de biens	BN		BO				
En cours de production de services	BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
Marchandises	BT	38 569.71	BU	19 226.50	19 343.21	+3%	18 709.96
Avances et acomptes versés sur commandes	**BV**	**0.00**	**BW**				
Créances							
Créances clients et comptes rattachés	BX	508 529.02	BY	9 610.89	498 918.13	-8%	541 772.79
Créances diverses	BZ	121 690.07	CA		121 690.07	-8%	132 275.86
Valeurs mobilières de placement	**CD**		**CE**				
Disponibilités	**CF**	**460 940.84**	**CG**		**460 940.84**	**+6%**	**436 137.44**
Comptes de régularisation							
Charges constatées d'avance	CH	665.00			665.00	+280%	175.00
SOUS-TOTAUX DE L'ACTIF CIRCULANT		**1 130 394.64**		**28 837.39**	**1 101 557.25**	**-2%**	**1 129 071.05**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	CL						
Primes de remboursements des emprunts	CM						
Ecart de conversion actif	CN						
TOTAUX GÉNÉRAUX		**1 381 123.20**		**225 363.79**	**1 155 759.41**	**-2%**	**1 183 800.68**

© 1993-2023 Alain LEDAIN ***CALEB Gestion

PASSIF		Exercice 2022		Exercice 2021
Fonds propres				
Fonds propres statutaires	DB1			
Fonds propres complémentaires	DA1	*100 000.00*		*100 000.00*
Ecarts de réévaluation	DC			
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
Réserves réglementées	DF			
Réserves pour projet de l'entité	DG			
Autres réserves	DG1			
Report à nouveau	DH	401 526.54	-2%	408 101.85
Résultat de l'exercice	DI	-15 952.48	+143%	-6 575.31
Situation nette - Sous-totaux		**485 574.06**	**-3%**	**501 526.54**
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement	DJ	461.13	-57%	1 075.97
Provisions réglementées	DK			
Sous-Totaux des fonds propres consuptibles		**461.13**	**-57%**	**1 075.97**
SOUS-TOTAUX DES FONDS PROPRES		**486 035.19**	**-3%**	**502 602.51**
Fonds reportés ou dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	FD3			
Fonds dédiés	FD2	37 849.54	-11%	42 501.00
SOUS-TOTAUX DES FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS		**37 849.54**	**-11%**	**42 501.00**
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	DP			
Provisions pour charges	DQ			
SOUS-TOTAUX				
Dettes				
Emprunts obligataires	DT			
Emprunts et dettes / établissements de crédit	DU			
Emprunts et dettes financières divers	DV			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	612 962.52		613 807.24
Dettes fiscales et sociales	DY	16 553.42	-25%	21 930.96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			

© 1993-2023 Alain LEDAIN ***CALEB Gestion

PASSIF		Exercice 2022		Exercice 2021
Autres dettes	EA	1 897.61	+1%	1 883.00
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance	EB	461.13	-57%	1 075.97
SOUS-TOTAUX		**631 874.68**	**-1%**	**638 697.17**
Ecarts de conversion passif	ED			
TOTAUX GÉNÉRAUX		**1 155 759.41**	**-2%**	**1 183 800.68**

© 1993-2023 Alain LEDAIN ***CALEB Gestion

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2022		Exercice 2021
Produits d'exploitation				
Cotisations	XA2	5 963.60	+7%	5 599.60
Ventes de dons en nature	FC1			
Ventes de marchandises	FC	4 485.15	-6%	4 773.22
Production vendue : Biens	FF			
Parrainages	FI1			
Production vendue : Services	FI	107 978.39	+7%	101 044.74
Production stockée	FM			
Production immobilisée	FN			
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	FO	223 720.00	-7%	240 920.00
Versements des fondateurs ou consom. de la dot. co	XB3			
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	XA1	*17 455.51*	*+21%*	*14 377.46*
Mécénat	XA3			
Legs, donations et assurances-vie	XB1			
Contributions financières	XA4			
Produits liés à des financements obligatoires	XC			
Reprise / amortiss. & prov. - Transfert charges	FP	755 834.58	-6%	806 967.80
Utilisation des fonds dédiés	XD	42 501.00	-8%	46 443.28
Autres produits	FQ	402.16		6.53
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	FS		-100%	-72.00
Variations de stocks de marchandises	FT	-1 503.43	-85%	-10 131.18
Achats de matières premières et autres approvision	FU			
Variations de stocks MP et autres approvisionnemen	FV			
Autres achats et charges externes				
Achats d'études et de prestations de services	FWA			
Achats de matériel, équipements et travaux	FWB	-12 995.09	-4%	-13 517.41
Achats non stockés				

© 1993-2023 Alain LEDAIN ***CALEB Gestion

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2022		Exercice 2021
Fournitures non stockables	FWC	*-60.01*	*-91%*	*-674.75*
Fournitures d'entretien et de petit équipement	FWD	*-665.78*	*+76%*	*-379.12*
Fournitures administratives	FWE	*-1 516.70*	*+369%*	*-323.06*
Petits logiciels	FW1	*-681.50*		*-3.00*
Autres fournitures	FWF	*-733.35*	*+42%*	*-516.90*
Sous-traitance générale	FWG	-886 804.88	-3%	-910 832.67
Redevance de crédit-bail	FWH			
Locations	FWI	-4 524.00	-20%	-5 635.42
Charges locatives et de copropriété	FWJ	-3 083.86	+24%	-2 486.28
Entretien et réparations	FWK	-1 710.38	-36%	-2 663.84
Assurances	FWL	-2 596.58	-1%	-2 633.49
Etudes et recherches	FWM			
Divers				
Documentation	FWN	*-316.95*	*+2%*	*-311.95*
Frais de colloques, séminaires, conférences	FWO	*-220.00*		*-220.00*
Autres	FWP			
Personnel extérieur à l'association	FWQ			
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires	FWR	-10 293.66	+34%	-7 700.34
Publications, relations publiques	FWS	-412.04	-47%	-776.08
Transport de biens, collectifs du personnel	FWT	-30.57	-61%	-79.19
Déplacements, missions, réceptions	FWU	-31 785.37	-27%	-43 444.74
Frais postaux et de télécommunications	FWV	-3 028.21	+19%	-2 535.03
Services bancaires et assimilés	FWW	-180.63	-21%	-228.00
Divers	FWZ	-62.76		-62.76
Aides financières	FW2			
Impôts, taxes et versements assimilés	FX	-1 897.61	-9%	-2 086.56
Salaires et traitements	FY	-110 869.26	+12%	-99 021.31
Charges sociales	FZ	-37 334.11	+8%	-34 668.58
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	GA	-3 928.53	-29%	-5 505.42
Sur immobilisations : Dotations aux provisions	GB			
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	GC	-8 135.89	+452%	-1 475.00
Pour risques et charges : Dotations aux provisions	GD			
Reports en fonds dédiés	GD1	-37 849.54	-11%	-42 501.00
Autres charges	GE	-13 495.14	-65%	-38 262.88
RESULTAT D'EXPLOITATION		**-18 375.44**	**+113%**	**-8 615.33**
Produits financiers				

© 1993-2023 Alain LEDAIN ***CALEB Gestion

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2022		Exercice 2021
Produits financiers de participations	GJ			
Prds autres v. mobilières et créances actif immob.	GK	378.08		
Intérêts et produits assimilés	GL	1 430.04	+115%	666.45
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM			
Différences positives de changes	GN			
Produits nets sur cessions de VMP	GO			
Charges financières				
Dotations aux amortissements et provisions	GQ			
Intérêts et charges assimilées	GR			
Différence négatives de change	GS			
Charges nettes sur cessions de VMP	GT			
RESULTAT FINANCIER		**1 808.12**	**+171%**	**666.45**
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	614.84	-61%	1 573.57
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE		-100%	-200.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF			
Dotations aux amortissements et provisions	HG			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**614.84**	**-55%**	**1 373.57**
Participation des salariés aux résultats	HJ			
Impôts sur les bénéfices	HK			
RESULTAT DE L'EXERCICE		**-15 952.48**	**+143%**	**-6 575.31**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	ZB1			
Prestations en nature	ZB2			
Bénévolat	ZB3			
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	ZA1			

© 1993-2023 Alain LEDAIN ***CALEB Gestion

CPTE DE RESULTAT EN LISTE		Exercice 2022		Exercice 2021
Mises à dispositions gratuites de biens	ZA2			
Prestations en nature	ZA3			
Personnel bénévole	ZA4			
TOTAL				

© 1993-2023 Alain LEDAIN ***CALEB Gestion

ANNEXE

Union régionale depuis 1971, Poitou-Charentes Nature fédère 10 associations présentes sur les 4 départements de l'ex Poitou-Charentes, qui elles-mêmes regroupent plus de 70 associations de défense de l'environnement et de protection de la nature locales, soit environ 10 000 citoyens. Agréée « association de protection de l'environnement sur la Nouvelle-Aquitaine », elle prend part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales via sa confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine.

LE RÔLE DE PCN

→ **Rassembler, relayer** : interface entre France Nature Environnement et les associations départementales, déclinaison au niveau régional des plans nationaux d'actions (chauves-souris, libellules, maculinea.), etc.

→ **Représenter le réseau** en siégeant à différents conseils (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Comité de Bassin, (…).

→ **Réfléchir, élaborer, proposer, partager** : participation, par exemple, à l'élaboration du Plan Régional d'Agriculture durable, du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, aux Comités de Bassin des Agences de l'eau, au SRADDET, à la programmation des Fonds européens.

→ **Informer pour sensibiliser :** publications d'ouvrages naturalistes spécialisés ou de vulgarisation, organisation de séminaires, journées de formation et rencontres naturalistes, valorisation cartographique des données naturalistes sur internet, etc.

LES DOMAINES D'ACTIONS NATURALISTES

→ **Naturalistes** : Coordination administrative et technique des actions régionales d'inventaires, d'études, de suivi ou d'actions de protection et de sensibilisation.

→ **Environnementaux** : Participation aux commissions, comités consultatifs et comité de pilotage. Sur les thèmes de la biodiversité, de l'eau, des déchets, de l'agriculture, de la forêt, de l'énergie, du climat, de la santé-environnement…

LES MOYENS D'ACTIONS

→ **Un financement public ou privé** : chaque projet peut faire l'objet de financements publics (départemental, régional, national, européen) et/ou privés (Fondations, Mécénats, etc.).

→ **L'investissement bénévole** représente chaque année près de 450 journées.

→ **Un réseau de partenaires** : Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, Limousin Nature Environnement, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, Cistude Nature, SEPANSO, Agence Régionale de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage, Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Office Français de la Biodiversité, Office National de la Forêt, Centre Régional de la Propriété Forestière, Institut de Formation et de Recherche en Education à l' Environnement, l' Université de Poitiers, la Fédération de la Pêche de la Vienne (...).

ANNEXE

Total du bilan avant répartition : 1 155 759.41 €

Total des charges: 1 176 715.83 € Total des produits: 1 160 763.35 €

Déficit : - 15 952.48 €

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements comptables ANC 2014-03 et ANC 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour l'ensemble du matériel.
- Stocks : ils ont été valorisés au coût d'achat des marchandises.

ANNEXE

2. FAITS CARACTERISTIQUES

Autofinancement partagé :

Des conventions dites « d'autofinancement partagé » ont été mises en place en 2020 pour faire participer les associations membres de PCN à l'autofinancement d'un certain nombre de programmes. Cet autofinancement chiffré à 50 937 € pour l'année 2022 s'exprime par des refacturations qui sont présentées en transferts de charges au compte de résultat. Ce principe d'autofinancement est reconduit annuellement en ce qui concerne les contrats d'objectifs.

DREAL – CPO 2021-2023, N° 2021/DREAL/SPN/DBEC/ND/99 :

Pour des raisons de prudence et d'incertitude quant au maintien en l'état des budgets d'Etat, l'octroi prévisionnel par la DREAL de la subvention concernant le programme d'activités « actualisation des ZNIEFF » pour l'année civile 2023 (71 000,00 €) mentionnée sur ladite convention n'a pas été comptabilisée dans les comptes 2022. Cette façon de procéder n'engendre aucune conséquence sur le résultat même de l'exercice.

LGV :

La convention avec LISEA et COSEA sur la réalisation des mesures compensatoires et des mesures de suivi sur la LGV Sud Europe Atlantique a permis le financement de 228 jours du travail effectué par Aurélie CARRIERE, Coordinatrice pour P.C.N.
Pour l'exercice 2022, PCN enregistre un produit de 73 019 € correspondant à ses propres prestations de service et 477 127 € de produits au titre de la refacturation des prestations des associations membres et autres prestataires à LISEA contre respectivement 68 723 € et 465 308 € l'année précédente soit une hausse de plus de 6% pour la production P.C.N. et une hausse de près de 2,50% de la refacturation à LISEA des prestations des associations membres et autres prestataires.

ANNEXE

3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

L'association comptabilise en fonds dédiés les subventions correspondant aux conventions pluriannuelles et pour lesquelles les actions ne sont pas, pour tout ou partie, réalisées à la clôture. La reprise de fonds dédiés correspond alors au montant des dépenses engagées sur l'exercice. A la clôture de l'exercice :

- Les fonds dédiés sont présentés au passif entre les fonds propres et les provisions pour risques et charges.
- Les dotations et reprises de fonds dédiés sont présentées en résultat d'exploitation.

Au 31/12/2022 :

- Des fonds dédiés ont été provisionnés à hauteur de 37 850 € correspondant à des dépenses non réalisées relatives aux actions 2022.

- Il a été repris en fonds dédiés la somme de 42 501 € correspondant à des subventions antérieures à 2022 relatives à des dépenses non encore réalisées à la fin des exercices précédents. Cette somme concerne exclusivement des dépenses effectivement réalisées en 2022.

La répartition des fonds dédiés (engagements, reprises) est la suivante :

Montant / **Intitulé opération (année subv.)**	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Les Messicoles: MESS21	3 403	0	3 403	0
Les Mystères du sol: PPSOL21	39 098	0	39 098	0
Les Mystères du sol: PPSOL22	0	37 850		37 850
Total	42 501 €	37 850 €	42 501 €	37 850

ANNEXE

NOTE SUR LES PRODUITS ET CHARGES

- Transferts de charges 791…

Les transferts de charges comprennent essentiellement :

-Dans le cadre de la convention signée avec COSEA et LISEA, la refacturation des prestations des associations membres et autres prestataires (477 127 €).
-La refacturation aux associations de certaines activités dans le cadre d'un autofinancement partagé à savoir : 13 193 € (programme MESS21), 2 481 € (programme PPSOL21), 21 065 € (programme NA-CCP21), 1 353€ (programme OISFOR22), 4 709 € (programme MARE22),° 1 859 € (RANA21), et enfin 6 277 (RANA22).
-Les refacturations (hors autofinancement) concernant essentiellement des prestations effectuées par les associations membres dans le cadre de conventions de partenariat signées avec les associations F.N.E. N.-A., C.E.N. N.-A. et Cistude Nature (138 996 € pour la première et 38 038 € pour la deuxième et enfin pour la troisième 45 562).

NOTE SUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature de l'association correspondent essentiellement à celles des administrateurs. A ce titre, la gouvernance estime que leur valorisation reste non significative par rapport aux comptes de l'association.

NOTE SUR LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2022, PCN compte dans ses effectifs trois salarié(e)s sous contrat à durée indéterminée et à temps plein.

- Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association

La direction de l'association est assurée par un bureau entièrement bénévole. En conséquence il n'y a pas de rémunération correspondante.

ANNEXE

4a. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Variations de l'actif immobilisé :

	A l'ouverture	Acquisition	Cession	A la clôture
Immobilisations corporelles brutes	197 117	2 685	0	199 802
Immobilisations incorporelles brutes	196	338	0	534

Variations des amortissements :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	192 402	3 712	0	196 114
Immobilisations incorporelles	196	216	0	412

Variations des stocks :

Il n'a été procédé à aucun inventaire physique au 31/12/2022.
Une dépréciation des stocks est enregistrée en fonction de l'ancienneté et des perspectives de vente des ouvrages.

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

Etat des créances et des disponibilités :

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	50 393	0	50 393
Clients & comptes rattachés	508 529	508 529	0
Autres créances	121 690	121 690	0
Disponibilités	460 941	310 941	150 000
TOTAL	1 141 553	941 160	200 393

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Client - Factures à établir ..... 262 899 €
Autres créances sur Financeurs ..... 121 028 €

- Conseil Régional 2021(actions 2021) : 20 696,00 €
- Conseil Régional 2022(actions 2022) :100 332,00 €

Autres créances sur Tiers ..... 662 €
Charges constatées d'avance : ..... 665 €

ANNEXE

4b. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Variation des Fonds propres :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds Asso. sans droit reprise	100 000	0	0	100 000
Report à nouveau	408 102	0	6 575	401 527
Résultat de l'exercice	- 6 575	6 575	15 952	- 15 952
Situation nette	501 527		15 952	485 574

Autres réserves : 0

Provisions pour risques et charges
Il n'a pas été comptabilisé de provisions pour risques et charges au 31/12/2022.

Etat des dettes et produits constatés d'avance :

	Montant brut	à 1 an au plus	+1 an -5 ans	à plus de 5 ans
Etablissement de crédit	0	0		
Dettes financières diverses	0	0		
Fournisseurs	612 963	612 963		
Dettes fiscales & sociales	16 553	16 553		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	1 898	1 898		
Produits constatés d'avance	461	461		
TOTAL	631 875	631 875	0	0

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :
Fournisseurs - Factures non parvenues..... 190 728 €
Dettes fiscales & sociales ..... 10 997 €
Divers - Charges à payer ..... 1 898 €
Produits constatés d'avance..... 461 €

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement notable postérieur à la clôture n'est à signaler.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT
Les engagements en matière de pensions et retraites sont jugés peu significatifs et ne sont pas estimés à la date de clôture de l'exercice.

FUTUROSCOPE

Téléport 1 – 7 Avenue du Tour de France
BP 10115
86961 FUTUROSCOPE CEDEX

Tel : 05 49 49 49 10